

## Le rétablissement des vétérans

Pas moins de quatre cent cinquante anciens combattants se présentent chaque jour, maintenant, au bureau de Montréal pour le rétablissement des vétérans. 634

ouest, rue Saint-Jacques. Le nombre des requêtes est si considérable qu'il a même été décidé de laisser ce bureau ouvert un soir par semaine, le mercredi, jusqu'à 8h.

C'est ce que nous avons appris hier au cours d'un entretien avec le surintendant régional du rétablissement, M. Henri Fréchette, au-

trefois capitaine aux quartiers-généraux de l'armée canadienne et attaché au War Office. M. Fréchette a été relevé récemment de ses devoirs militaires pour venir remplir à Montréal le poste important qu'on lui a confié.

Une visite dans les divers départements du Bureau du rétablis-

sement nous a permis de constater que l'édifice les logeant devenait fort exigü. Le personnel ne comptait autrefois que 12 employés mais ceux-ci sont maintenant au nombre de 95. Et le chiffre des anciens combattants augmente sans cesse.

Les tâches du Bureau du rétablissement sont multiples: voir au pla-

cement de ceux qui cherchent des emplois, faire suivre des cours universitaires ou des cours d'apprentissage à ceux qui le désirent, distribuer des crédits auxquels ont droit les vétérans et enfin s'occuper du rétablissement des blessés et des malades. Ces derniers ont une section spéciale pour eux, section que dirige le capitaine J.-A.

Bourgault.

Au cours de l'année 1944, le Bureau du rétablissement a réussi à procurer de l'emploi à 15,906 anciens combattants, il a fait suivre des cours universitaires à 285 vétérans et des cours d'apprentissage à 485 autres. Plus de deux mille compagnies accordent actuellement

la préférence aux vétérans quand elles ont besoin d'un nouvel employé.